

Les procès pour contamination par le VIH se développent.
La lutte contre le sida n'a pourtant rien à y gagner.

Il n'y a **ni coupable, ni victime** lors de la transmission du sida par voie sexuelle. Il y a un virus qu'il faut combattre.

Dans une relation sexuelle, la responsabilité de la prévention est partagée : elle revient également à touTÉS les partenaires, quel que soit leur statut sérologique.

Criminaliser les séropos est contre-productif : cela renforcera encore la difficulté à dire sa séropositivité et incitera à ne pas se faire dépister.

Au contraire, il faut renforcer les campagnes de prévention et combattre les discriminations qui frappent les séropos.

On ne se protège pas du sida en mettant les séropos en prison.

SIDA : PREVENIR, NE PAS PUNIR

NON À LA PÉNALISATION
DE LA TRANSMISSION DU VIH

**ACT UP
PARIS**

**JOURNÉE MONDIALE
DE LUTTE CONTRE LE SIDA**
MANIFESTATION BASTILLE
LUNDI 1^{ER} DÉCEMBRE 18H30